



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le 02/06/2021

SLO

ID : 081-218102572-20210531-2021DEL38-DE

Date de la convocation
26.05.2021

L'an deux mil vingt et un et le trente et un mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 21/38

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme DELPOUX, Mrs JALBY, GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE, Mmes GAVALDA, FARIZON, Mr SARDAINE, Mme VABRE, Mrs SALOMON, MASSON, MARIE, Mme MILIN, Mr SIRVEN.

Absents : Mme TEULIER procuration à Mme LASSERRE
Mme GHODBANE procuration à Mr JALBY
Mr TAUZIN procuration à Mme BETTINI
Mme COUVREUR, Mr BALOUP excusés.

Secrétaire : Mr JALBY.

Objet de la délibération

**APPROBATION DU
PROJET
D'ASSAINISSEMENT
DES AVALATS**

Comme elle s'y était engagée lors de la campagne électorale, la municipalité a demandé à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois de lancer le projet d'assainissement des Avalats.

Cette réalisation doit démarrer cette année pour s'étendre jusqu'en 2026, soit sur 6 exercices budgétaires.

Outre l'investissement directement pris en charge par la C2A dans le cadre de son budget assainissement, les travaux vont s'accompagner d'une réfection du réseau d'eaux pluviales dont le coût sera pris en charge par le budget CLECT de la commune.

Adopté à l'unanimité

Le réseau d'adduction d'eau potable sera également rénové dans le même temps sur le budget eau de l'agglomération.

Le coût des travaux d'assainissement est estimé à 2 044 031.32 € TTC, celui des travaux d'eaux pluviales s'élève à 378 454.75 € TTC. Les travaux sur le réseau AEP ne sont pas chiffrés à ce jour.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE le projet d'assainissement des Avalats tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUÉRY, le 2 juin 2021
David DONNEZ,
Maire,

